

Le *benchmarking* et les enjeux politiques de la quantification

Isabelle Bruno, MCF en science politique (Université de Lille 2 / CERAPS) et

Hugo Harari-Kermadec, MCF en économie (ENS Cachan et CNRS / IDHE).

Première partie : Quantification

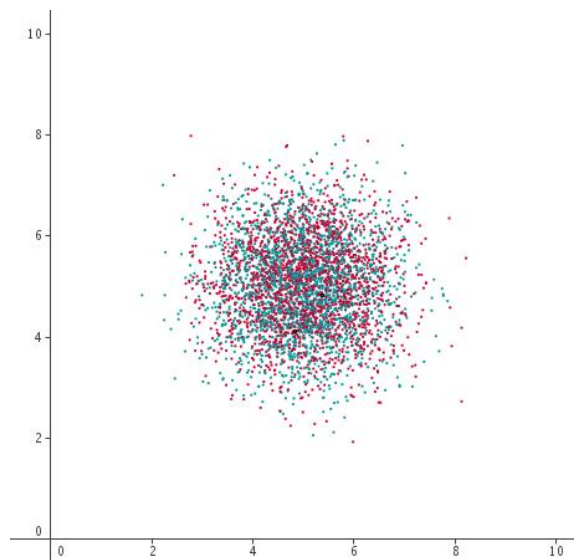
Dans mon intervention, je vais présenter le concept de « quantification » étudié par Alain Desrosières, X-ENSAE puis Administrateur INSEE depuis la fin des années 60's, membre du centre Alexandre Koyré d'histoire des sciences, auteur de *L'argument statistique* en deux tomes : *Pour une sociologie historique de la quantification* et *Gouverner par les nombres*.

a. Mesure et quantification

Avant d'avancer notre discussion sur la gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche, je voudrais prendre le temps d'analyser plus précisément la pratique de la *quantification*, c'est-à-dire l'action consistant à mettre en nombre un fait social, en commençant par insister sur la différence entre *mesure* et *quantification*. Pour Desrosières : « quantifier, c'est convenir puis mesurer »¹.

Une opération de mesure supposerait que les objets mesurés, et leurs propriétés mesurables, soient donnés avant l'opération. Par exemple, la masse d'un objet existe indépendamment de la balance (quoique, voir *l'Introduction aux sciences studies*², Pestre). Cette pratique éminemment scientifique au sens le plus « dur » (celui de la physique), est importée en sciences sociales par Quetelet au début du XIXème. C'est en effet Quetelet qui importe la mesure statistique (et l'institution « observatoire ») de l'astronomie vers les sciences sociales. Il écrit un *essai de physique sociale*³ dont le nom en lui-même met en évidence cette volonté de produire une science « dure » de la société.

La pratique de la mesure statistique que Quetelet reprend de l'astronomie du XIXème est justifiée par le fait que deux mesures consécutives de la position d'une étoile donnent des positions différentes. L'étoile n'ayant pas bougé, il s'agit de mesures perturbées de la vraie position de l'étoile. Pour obtenir une estimation convenable de cette position, on multiplie donc les mesures perturbées et on estime la vraie position par la moyenne des mesures. La distribution des mesures perturbées suit une « courbe en cloche », appelée gaussienne : beaucoup de mesures sont très proches, et quelques mesures plus éloignées se répartissent symétriquement autour de la zone centrale.



¹ Desrosières A. (2008). *L'argument statistique*, Tome I, chap. 1, p. 10.

² Pestre, D. (2006). *Introduction aux sciences studies*, La Découverte, collection « Repères ».

³ Quetelet A. (1835). *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou essai de physique sociale*.

En relevant les tailles des conscrits d'un régiment, Quetelet retrouve cette distribution gaussienne. Comme pour l'étoile préexistant aux mesures perturbées, « un être nouveau mais bien réel lui aussi, l'homme moyen existe en amont des individus tous différents les uns des autres. Il constitue la cause constante de la distribution des tailles observées. »⁴ « L'homme moyen » est alors une sorte d'idée au sens de Platon, dont chaque individu est une matérialisation approximative.

Au-delà de la seule taille des individus, les caractéristiques distribuées de façon gaussienne (mariage, suicide, criminalité) sont celles auxquelles on pourrait étendre l'approche de « l'homme moyen », et qui seraient influencées par une « cause constante ». Le comportement macroscopique de la société (ou de groupes sociaux) est alors déterministe alors que celui de chaque individu reste aléatoire (influence sur Durkheim dans un premier temps). On voit ici le passage délicat d'une mesure physique d'un objet (la position de l'étoile) à une mesure physique d'un individu (la taille du conscrit), puis à la « propension » au crime des différents groupes sociaux.

La position caricaturale de Quetelet, où les statistiques révèlent une réalité sous-jacente reste largement enseignée. C'est évidemment le cas dans les cursus de sciences fondamentales ou de l'ingénieur, mais également dans la plupart des cursus de sciences sociales. C'est en tout cas ce que j'enseignais jusqu'à l'an dernier aux économistes, gestionnaires et sociologues à cachan. Pourtant, cette vision des statistiques est fortement critiquée dès le XIXème, soit pour ses présupposés épistémologiques (la réalité de l'idée platonique ; pour Pearson et Mach c'est même l'accès à la réalité qui est questionnable, même pour l'étoile), soit pour son usage de gouvernement : « la mesure statistique justifie la mesure administrative ou politique »⁵ (Moreau de Jonnés, premier directeur du Bureau de la statistique générale de la France et auteur d'un ouvrage sur la propagation du choléra, à l'occasion d'une controverse sur le mode de contagion du choléra : entre individus ou par l'environnement). Le jeu de mot sur *mesure*, comme opération scientifique neutre et comme action de l'état n'est pas anodin : il marque l'ambivalence de ce qui se joue autour dans la mise en place de la statistique nationale en France. Le concept de *mesure* ne convient donc pas pour décrire ce qui est en jeu ici. Le concept de *quantification* permet de mettre en lumière l'**action** de mise en nombre, action administrative et/ou scientifique, et donc d'historiciser cette action, de la contextualiser, pour faire ainsi contrepoids à l'autorité scientifique des nombres. Pour prendre un exemple, considérons alternativement la mesure et la quantification de l'efficacité des dépenses d'éducation. Dans le premier cas, sont passés sous silence la discussion autour des objectifs (former des citoyens ou augmenter les revenus ?) et des effets de l'éducation (productivité ou santé), celle du périmètre des moyens mis en jeu (prend-on en compte les dépenses de santé pédiatrique par exemple ?), mais aussi l'institution qui mesure. Alors que dans le cas, on insiste sur la mise en nombre, la décision qu'elle suppose, les moyens mis en œuvre pour la réaliser, etc. Quitte à caricaturer, on peut envisager de parler de mesure d'un phénomène social une fois définitivement réalisée la quantification de ce phénomène.

Indicateurs

La discussion épistémologique en jeu autour de l'usage des statistiques pour des objets sociaux oppose *réalisme* et *conventionnalisme*. Dans la première approche, on « postule qu'il existe pour chaque individu des "variables" de valeur unique réelles, indépendantes de tout jugement et des modalités de questionnement »⁶ (par exemple la taille des conscrits). Dans la seconde, « la trace de l'acte initial de codage reste visible et importante, soit dans une perspective de dénonciation,

⁴ *Ibid.*, chap. 14, p. 240.

⁵ *Ibid.*, chap. 11, p. 190.

⁶ Desrosières A. *op. cit.*, L'argument statistique II, chap. 6, p. 138.

soit parce que l'agrégat est directement articulé sur une forme d'action collective. Dans ce cas, l'intention de l'agrégation et de l'addition reste présente dans l'usage de la statistique présentée »⁷ (par exemple la catégorie de boursier, étendue en 2008 à 50 000 étudiants supplémentaires, principalement échelon 0 uniquement dispensés de frais de scolarité).

La notion d'indicateur, explicitement plus malléable que celle de mesure, permet de tenir une position intermédiaire. « La "réalité" n'est pas rejetée comme métaphysique, comme elle l'est par Pearson, mais elle n'est pas non plus assimilée à un "réel" directement mesurable comme l'est le réel des sciences de la nature. »⁸ La réalité sociale est donc d'une nature intermédiaire, dont les indicateurs statistiques peuvent rendre compte, à cheval entre conventionnalisme et réalisme.

Le taux de boursiers dans un établissement du supérieur est ainsi un indicateur de sa démocratisation (ou plus souvent de son élitisme). La convention porte sur les étudiants comme individus, alors que l'indicateur « mesure » une caractéristique du public étudiant de l'établissement comme un tout. On peut alors à la fois utiliser cet indicateur pour décrire le paysage universitaire français (37% de boursiers dans la population étudiante en 2010-2011, 45% en IUT mais 5% dans les très grandes écoles de commerce) sans avoir à nier la convention sous jacente sur la catégorie « boursier ».

Cette position plus modeste est aussi plus solide et opérante puisqu'elle permet tout à la fois de donner une autorité (*les chiffres disent que...*) dont la légitimité n'est pas mise en défaut par une position trop rigide. Une souplesse du concept d'indicateur qui devient polysémie dans le registre linguistique, permettant également d'avoir un discours qui tient face à des publics variés, plus ou moins profane. Valérie Péresse pouvait ainsi se vanter d'avoir atteint l'objectif de 30% de boursiers en prépa, ce que l'on peut comprendre comme un accès des classes populaires à ces formations d'élite, ou comme une extension la catégorie « boursier » aux classes moyennes intellectuelles.

b. Retour vers le réel : quantification instituante

La construction historique d'une statistique correspond à un changement de statut social du phénomène quantifié, la quantification étant souvent à la fois la manifestation de ce changement et une part de sa mise en œuvre. Le terme de *quantification*, action de quantifier, souligne la volonté (et la puissance) à l'œuvre. Tout indique que cette opération de quantification a un effet sur le phénomène en question. « Notre monde social et politique est, à proprement parler, non seulement reflété, mais aussi institué, par ces indicateurs statistiques. »⁹ Ainsi, la qualité de la recherche est devenue un phénomène quantifiable, et mesuré par des indicateurs, « alors que l'amour de la campagne ou la générosité n'en sont pas »¹⁰.

L'excellence de la recherche en tant que phénomène quantitatif n'était pas encore une réalité lors du lancement de la stratégie de Lisbonne en 2000. Aujourd'hui, l'évaluation systématique des laboratoires par une agence spécialisée, l'AERES, utilise de nombreux indices et catégories statistiques, dont celle de *publiant*, qui définit le vrai chercheur comme celui qui publie suffisamment dans des revues de rang A (l'excellence des revues étant également catégorisée). Un nouvel objet est créé, la recherche d'excellence, ou plutôt deux, puisqu'à côté (en-dessous) apparaît une recherche ordinaire voire médiocre (Université à deux vitesses).

⁷ Desrosières A. *op. cit.*, L'argument statistique I, chap. 9, p. 161.

⁸ *Ibid.*, chap. 11, p. 191.

⁹ *Ibid.*, chap. 11, p. 188.

¹⁰ *Ibid.*, chap. 11, p. 193.

Pour comprendre ce qui se joue dans cette quantification et la dénaturiser, il faut mettre en avant :

- le pouvoir à l'œuvre. Il s'agit ici du gouvernement français, dans une dynamique au moins européenne, l'initiative remontant à l'OCDE au début des années 90.
- et les effets de cette technologie néolibérale de gouvernement. En effet, *l'institution* de la recherche en objet quantifié est une opération de transformation de la pratique par les chercheurs eux-mêmes qui doivent désormais rendre compte aux agences du gouvernement. Et ce qui ne semble au départ qu'une contrainte administrative transforme rapidement la nature même du travail, par les attentes des directeurs, les pratiques des revues, l'incorporation par les jeunes chercheurs, etc.

Idem pour l'enseignement avec les ECTS, qui bien loin de mesurer a posteriori la quantité de savoir dispensé dans un cours transforment la façon dont les maquettes sont pensées et produites.

En complément de l'effet positif de mise en lumière et de matérialisation d'un phénomène, la quantification a ainsi des effets négatifs, de négation de la part non quantifiable (ou non quantifiée) du phénomène, part dont l'assise est déstabilisée par l'opération de quantification. La valeur quantifiable et légitime de l'éducation pour un regard néolibéral est mesurée par la différence entre les salaires des diplômés et des non diplômés¹¹. Il s'agit d'une mesure qui réduit l'éducation à un investissement à but lucratif pour l'agent économique-étudiant (on y reviendra). Pourtant,

Georges Psacharopoulos et Harry A. Patrinos vont jusqu'à écrire que « si l'on était capable d'intégrer les externalités, le taux de rendement social pourrait bien être supérieur au taux de rendement privé de l'éducation ». Cette reconnaissance a contrario du fait que le raisonnement quantitatif des économistes, qui privilégie ce que est facilement comptable, détermine la conclusion théorique et encourage les conséquences pratiques. Comme le disait un réformateur américain de l'éducation dans les années 1920 : « Ce qui ne se mesure pas n'existe pas ».¹²

La quantification institue donc le phénomène social en question en le délimitant, et en renforçant une partie de ce qu'il recouvre, la partie sur laquelle porte les pratiques explicites de gouvernement. On peut ici faire référence à l'imbrication foucauldien entre savoir et pouvoir (que Desrosières ne mentionne pas, à ma connaissance) : « Il n'y a pas de relations de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir »¹³.

Les classements et les statistiques sont donc des outils de gouvernement autant que de description. Les présidents d'université, mais aussi les gouvernements nationaux, sont amenés à s'adapter à ce nouvel environnement et à cette nouvelle logique. Le principe d'action de ce type de gouvernement à distance et par la comparaison est d'instaurer une compétition, directe dans

¹¹ Gary-Bobo R. et Trannoy A. (2005). « Faut-il augmenter les droits d'inscription à l'université ? », *Revue Française d'Economie*, n°19(3), p. 189-237.

¹² Laval Ch., Vergne F., Clément P., Dreux G. (2011). *La nouvelle école capitaliste*, Ed. La découverte, p. 167 ; citations de Psacharopoulos G. et Patrinos H. (2002), « Returns to investment in Education. A further update », *Policy Research Working Paper*, Banque mondiale, p. 3.

¹³ Foucault M. (1975). *Surveiller et Punir*, Gallimard, p. 32.

l'attribution de financement (IDEX, plan campus, etc). Ces pseudo-appels d'offre amènent les présidents d'université ou les directeurs de labo à agir en PDG et à diriger leur service comme une entreprise. Pour survivre sur ce pseudo-marché, ces décideurs doivent marquer leur différence, renforçant ainsi une hétérogénéité de l'offre d'enseignement au niveau national, hétérogénéité à la fois en qualité (et donc en moyens puisqu'il s'agit de les attribuer) que de spécialisation (exemple de l'Université d'Avignon, spécialisée en théâtre et melon : deux écoles doctorales, *Sciences et Agrosociétés* appuyée sur le pôle de compétitivité *Fruits et Légumes* et *Culture et Patrimoine* autour de l'industrie culturelle).

Pourtant, il ne s'agit que d'une forme faible de quantification, principalement ordinale, qui ne donne qu'une valeur relative aux formations et aux établissements, les uns par rapport aux autres. La comparaison reste interne au secteur, si bien que la valeur dont il est question reste très attachée au contenu, à l'enseignement (et à la recherche).